

À l'ouverture de la séance du 28 septembre 2022, 30 membres sont présents ou représentés (36 membres en exercice, 19 membres présents, 11 procurations).

1. Affaires générales et statutaires

1.1 Election de la première Vice-Présidente en charge du Conseil d'administration

Mme Françoise GROLLEAU a été élue première vice-présidente en charge du Conseil d'administration à la majorité absolue sur proposition du président. L'élection est acquise avec 25 voix pour et 5 abstentions.

1.2 Election de la Vice-Présidente international et égalité

Mme Catherine PASSIRANI a été élue vice-présidente international et égalité à la majorité absolue sur proposition du président. L'élection est acquise avec 27 voix pour et 3 abstentions.

1.3 Election du bureau (comité de direction) de l'Université sur proposition du Président

Le bureau est composé du Président de l'Université, des vice-présidents et vice-présidentes de l'Université et du Directeur Général des Services. La composition est la suivante :

- Christian ROBLEDO, Président de l'Université
- Françoise GROLLEAU, Première Vice-présidente en charge du Conseil d'administration
- Sabine MALLET, Vice-présidente formation et vie universitaire
- Philippe SIMONEAU, Vice-président recherche
- Stéphane AMIARD, Vice-président patrimoine, transitions écologique et numérique
- Laurent BORDET, Vice-président vie des campus
- Lydie BOUVIER, Vice-présidente formation professionnelle et développement de l'alternance
- Nathalie DEBSKI, Vice-présidente transformation pédagogique
- Éric DELABAERE, Vice-président politique ressources humaines et dialogue social
- Catherine PASSIRANI, Vice-présidente international et égalité
- Pascal RICHOMME-PENIGUEL, Vice-président valorisation
- Adrien MASLET, Vice-président étudiant
- Didier BOUQUET, Directeur général des services

L'élection est acquise avec 23 voix pour, 4 abstentions et 2 oppositions.

1.4 Association à la COMUE Angers-Le Mans du CHU d'Angers et du CH du Mans – avis

Le Conseil d'administration rend un avis favorable à l'association à la COMUE Angers-Le Mans du CHU d'Angers et du CH du Mans.

Cet avis favorable est adopté avec 26 voix pour et 4 abstentions.

2. Affaires générales et statutaires

2.1 Campagne d'emploi des enseignants du second degré 2023 - vote

La campagne d'emploi des enseignants du second degré pour l'année 2023 est approuvée.
Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 30 voix pour.

2.2 Campagne d'emploi des personnels BIATSS 2023 – vote

La campagne d'emploi des personnels BIATSS pour l'année 2023 est approuvée.
Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 30 voix pour.

2.3 Revalorisation indemnitaire de la filière administrative AENES pour l'année 2022 – vote

La revalorisation indemnitaire de la filière administrative AENES pour l'année 2022 est approuvée.
Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 30 voix pour.

3. Vie de l'Etablissement

3.1 Lots attribués dans le cadre du concours « Stranger Quest » – vote

Le premier prix remis au gagnant du concours Stranger quest, à savoir un vélo électrique d'une valeur minimum de 2000 euros, est approuvé.
Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 30 voix pour.

4. Prospective et moyens

4.1 Cotisation 2022 France universités (ex CPU) – vote

La cotisation pour l'année 2022, d'un montant de 20 000 €, est approuvée.
Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 30 voix pour.

5. Enseignements et conventions

5.1 Accord de consortium portant création du réseau des écoles universitaires de tourisme – vote

L'accord de consortium est approuvé.
Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 30 voix pour.

5.2 Création du DU « Du soin à l'accompagnement médicosocial dans les maladies rares neuro évolutives » - vote

La création du DU est approuvée.
Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 30 voix pour.

Fait à Angers, en format électronique

*Pour le Président et par délégation,
Le directeur général des services*
Didier BOUQUET

Signé le 07 octobre 2022